

# Team Fighting Morges

## Fiche d'inscription:

Nom : ..... E-mail : .....

Prénom : ..... Tel : .....

Né/e le : ..... Mobile : .....

Adresse : .....

NPA Localité : .....

**Je confirme avoir pris connaissance du plan de reprise et du plan de protection et m'engage à respecter toutes les règles en vigueur.**

**Le Club du Team Fighting Morges, Avenue du Général Guisan 8, 1110 Morges** est représenté par Mr Richard Schreiber professeur et président du club 076 491 48 16 et Ricardo Martins Moniteur 079 199 62 74.

**Le club Team Fighting Morges :**

**Style pratiqué; - Savate (Boxe pieds-poings)  
- Chauss'fight  
- Light contact, Assaut et Combat**

**Horaire d'entraînement :** **Lundi 18h30/20h30 et Mercredi 18h00/20h00** et le vendredi sur demande (préparation aux compétitions et aux passages de grades).

**Cours :** Adultes et enfants à partir de 16 ans, masculin et féminin

## Tarifs

**Les tarifs sont définis pour une saison sportive du mois de **septembre** au mois de **juin** de l'année suivante.**

- **Tarif nouvel adhérent depuis septembre 2019 = Cotisation annuelle 400 CHF + 50 CHF de frais d'inscription unique**
- **Tarif Etudiant, Apprenti, AVS, chômage = Cotisation annuelle 300 CHF + 50 CHF de frais d'inscription unique**
- **Tarif adhérent déjà licencié avant 2020\* = Cotisation annuelle ~~350 CHF~~ **200CHF****  
(rétrocession suite à la fermeture du club COVID-19)
- **Tarif forfait 10 séances : 150 CHF**

\* Toute personne licenciée avant 2020 et ayant stoppé son abonnement plus de **6 mois** sans justificatif officiel sera considérée comme nouvel adhérent lors de sa réinscription.

Paiements par **Cash** ou par **CCP 10-17303-8 boxe française savate, 1110 Morges.**  
**Possibilité de paiement en une fois ou sur 2 mois consécutifs.**

## Absences

En cas d'accident, maladie, vacances, problèmes privés ou professionnels, armée, période d'examen etc..., Le club n'entre pas en considération, sauf sur présentation de certificats médicaux ou autres documents officiels.

## Exclusion

Le club se réserve le droit d'exclure un membre sans remboursement dans le cas de non paiement des cotisations, en cas de vol, ou tout autre non respect du matériel, des instructeurs et des autres adhérents.

## Responsabilité

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident survenant à l'occasion de l'exécution de l'ensemble des techniques pendant les cours ou en dehors des cours. Le/La soussigné(e) atteste être en bonne santé physique et mentale pour pratiquer ce style de sport et avoir conclu une assurance accident personnelle. **Pour les mineur(e)s l'autorisation des parents est obligatoire.**

## Autorisation parentale:

Je soussigné(e) .....

Responsable légale de .....

Autorise et approuve la participation de.....

Né(e) le .....

aux entrainements de Savate Boxe Française au club Team Fighting Morges.

Fait à Morges en deux exemplaires, lu et approuvé.

Payé par cash le.....

Payé par virement bancaire le.....  
Préciser nom et prénom sur l'ordre de virement

Date.....

Signature du membre.....

Représentant légal .....



[www.savate-boxing-morges.ch](http://www.savate-boxing-morges.ch)



Team Fighting Morges

